

E. Etienne Favre, écuyer, seigneur de Longris, conseiller au bailliage de Bresse et siège présidial de Bourg (1), marié d'abord à M^{le} Moyroud, dont :

- A. Joseph Favre de Longris.
- B. Jacques Favre.

Et ensuite à Hélène de Grisy, d'où :

- C. Nicolas-François Favre, écuyer, marié à Thérèse Pellot, laquelle était veuve de lui en 1739.

Les Favre de Longris comparurent à toutes les assemblées de la noblesse de Bresse, du 17 octobre 1656 au 23 mars 1789, époque à laquelle ils étaient représentés par :

- 1^o Marie-Joseph-François-Philibert Favre de Longris pour la Bresse.
- 2^o Marie-Joseph-Claude-François Favre de Longris, seigneur du Colombier, pour la Dombes.

E. RÉVÉREND DU MESNIL.

(1) L. de provisions du 5 février 1642 ; Etienne Favre résigna le 14 août 1651 en faveur de François Tardy.

(*A continuer*)